

## Mission à l'étranger : les bons réflexes

### Préparation de la mission

1. Consulter le site du ministère des affaires étrangères (Conseils, Risques ...)
2. Vérifier la nécessité d'un visa en fonction du pays ;
3. Etablir un ordre de mission ;
4. Soumettre à l'avis du fonctionnaire sécurité défense (FSD) pour les pays à risques ;
5. Quelques jours avant le départ, déclarer le déplacement sur le portail du ministère des Affaires étrangères (Ariane).

### En cas d'incident/sinistre

Lors de vos missions à l'étranger, vous bénéficiez d'une assurance souscrite par l'Inserm spécifiquement pour ses missionnaires. Elle couvre deux types d'incidents

#### Accident corporel

Dès sa survenance, contactez impérativement notre assureur pour être accompagné dans vos démarches et ainsi obtenir la prise en charge des différents frais.

ACE Assistance : 01 40 25 50 25  
Réf.920.892/FRBBBA15584  
(Apparent dans l'Ordre de mission)

**Pas de sollicitation préalable de l'assureur**

=

**Aucune prise en charge des frais**

#### Sinistre matériel

La déclaration doit être réalisée auprès de notre assureur, au plus tard 5 jours après la survenance du dommage.

Soit par courrier à l'adresse suivante:

ACE European Group Limited  
Service Sinistres Assurances de Personnes  
Le Colisée, 8, avenue de l'Arche  
92419 COURBEVOIE Cedex

ou par mail à [France.DeclarationA&H@acegroup.com](mailto:France.DeclarationA&H@acegroup.com)

## Fournitures de bureau : qu'en pensez-vous ?

Dans le cadre du renouvellement du marché de fournitures de bureau, nous souhaitons obtenir votre avis sur les prestations proposées jusqu'à présent par le titulaire Office dépôt.

Pour cela, un questionnaire en ligne est à votre disposition à l'adresse suivante :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfH96MF1oAa-8-SA1h0Q4keBjtaGLXaVvM6RCTTNG5I0UC3Cw/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfH96MF1oAa-8-SA1h0Q4keBjtaGLXaVvM6RCTTNG5I0UC3Cw/viewform?usp=sf_link)

Celui-ci sera accessible jusqu'au 26 mai. Merci pour votre participation.

## Marchés nationaux : où en est-on ?

### ➤ Gaz de laboratoire

Le projet de marché mutualisé inter-établissements pour l'acquisition de gaz de laboratoires est pour l'instant en attente.

En effet, la Direction des achats de l'Etat qui était pilote du projet a décidé de ne pas poursuivre la consultation pour le moment.

Au regard du travail déjà réalisé, nous nous réservons la faculté de relancer ce projet en constituant un groupe de travail interne.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés

### ➤ Modèles de recherches

Le marché d'acquisition de modèles de recherche a été déployé dans l'ensemble des délégations Inserm.

La dernière réunion de déploiement s'est déroulée, le 09 mai dernier, au sein de la délégation régionale Languedoc-Roussillon.